

Collège Anne Frank Bussy Saint Georges

REUNION ORIENTATION/ AFFECTATION
APRES LA 3eme

DNB : ORAL ET ECRIT 2024

SOMMAIRE

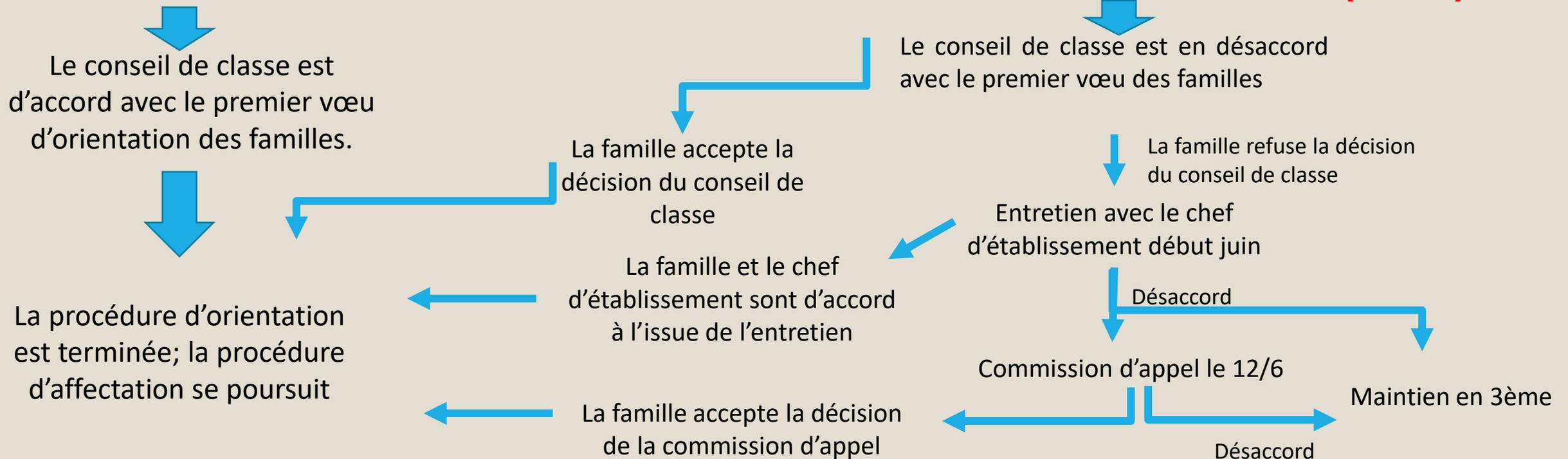
- I. Orientation phase des vœux définitive
- II. L'affectation
- III. Voie générale et voie professionnelle
- IV. Le DNB (oral et écrit)

I. Orientation phase des vœux définitive

- ✓ Orientation et affectation ?
- ✓ Deux procédures différentes, mais imbriquées
- ✓ La procédure d'orientation est celle qui a déjà commencé; elle sert à déterminer quelle sera l'orientation de votre enfant après la 3^{ème} (2GT, 2 Pro, 1CAP).
L'application est **TSO**.
- ✓ La procédure d'affectation qui commencera **lundi 6 mai** sert à choisir l'établissement où vous souhaiteriez que votre enfant soit inscrit l'an prochain.
L'application est **TSA**.

Procédure d'orientation : Grandes étapes

- ✓ Avant les conseils de classe du 2^{ème} trimestre : saisie des vœux provisoires d'orientation par les familles
- ✓ Conseil de classe du 2^{ème} trimestre : avis du conseil de classe et contre-propositions éventuelles
- ✓ **Après le conseil de classe du 2^{ème} trimestre : les familles accusent réception de l'avis du conseil de classe**
- ✓ **Avant le conseil de classe du 3^{ème} trimestre : saisie des vœux définitifs d'orientation**
- ✓ **Conseil de classe du 3^{ème} trimestre : avis du conseil de classe sur les vœux définitifs (fin mai)**



La formulation des vœux d'orientation

Le vœu n°1 est le plus important ; c'est celui qui détermine les possibilités de recours

- ✓ Ex : Vœu 1 : 2^{nde} pro; Vœu 2 : 2GT
- Interdit la possibilité de faire appel si le conseil de classe est d'accord avec le vœu n°1, c'est-à-dire la 2 pro
- ✓ Exemple 2 : vœu 1 : 2GT ; vœu 2 : 2 pro
- Le conseil de classe se prononcera sur la 2GT uniquement sauf si la famille a saisi des vœux d'affectation en 2 Pro et que l'élève a un projet que nous connaissons.
- C'est là que l'imbrication entre les vœux d'affectation et les vœux d'orientation est la plus importante.

La réponse du conseil de classe

◦ **A l'issue du 2^{ème} trimestre : 3 réponses possibles :**

- ✓ Favorable : les résultats de l'élève sont conformes avec les vœux provisoires formulés.
- ✓ Réservé : les résultats sont justes ; pour la 2GT, le troisième trimestre est déterminant et une chute des résultats pourrait conduire à un refus de l'orientation de l'élève en 2GT; pour la voie pro, cela signifie que les résultats ne garantiraient pas l'affectation;
- ✓ Défavorable : les résultats sont insuffisants pour envisager l'orientation demandée; pour la 2GT cela signifierait que le passage serait vraisemblablement rejeté en appel; pour la 2 pro que l'affectation serait très problématique. Une contre-proposition est faite.

REDOUBLEMENT ET MAINTIEN EN 3^{ème}

- ✓ Le redoublement est exceptionnel ; il n'est plus guère prononcé qu'en cas de rupture prolongée de la scolarité. Le redoublement au collège est soumis aux capacités d'effectifs (priorité aux élèves montants de 4^{ème}).
- ✓ Le maintien en classe de 3^{ème} n'est pas une décision d'orientation ; il résulte d'un désaccord sur l'orientation entre l'établissement et les familles. Il n'est donc envisageable qu'à partir de la phase d'entretien.
- ✓ Les familles ont droit au maintien dans la classe d'origine à l'issue de la commission d'appel
- ✓ Les élèves obtiennent un maintien *de facto* s'ils ne sont pas affectés dans la voie professionnelle.

II. L'affectation. Saisie des voeux

- ✓ La saisie des vœux se fait depuis Educonnect sur l'application TSA ;
- ✓ En cas de problème numérique, un dossier d'affectation post-3^{ème} est donné aux familles
- ✓ La saisie des vœux se fait entre le 6 et le 27 mai 2024
- ✓ L'affectation n'est envisageable que si les vœux formulés sont en accord avec la décision d'orientation
- ✓ **Il faut respecter les dates d'inscription des lycées d'accueil (si vous n'êtes pas là le jour de l'inscription la place est perdue et vous devez attendre fin aout pour refaire des voeux)
= pas de départ en vacances avant le 10-12 juillet**

L'affectation en 2^{nde} GT

Elle est soumise à la sectorisation

Commune de résidence	Nombre d'élèves	Lycée de secteur
BUSSY SAINT GEORGES	132	Martin Luther King- Bussy/ Emily Brontë - Lognes/ Jean Moulin – Torcy (Attention à mettre les 3 obligatoirement par ordre de priorité)
JOSSIGNY	2	Van Dongen - Lagny sur Marne
MONTEVRAIN	1	
Chessy	1	
Thorigny sur Marne	1	
Lagny sur Marne	1	
Villeneuve Saint Denis	2	Emilie du Châtelet - Serris
Noisiel	1	Simone Veil - Noisiel
Torcy	1	Jean Moulin - Simone Veil (2)
Noisy le grand	1	Evariste Galois - Flora Tristan

IL EST ESSENTIEL DE METTRE L'ETABLISSEMENT DE SECTEUR DANS SES VOËUX D'AFFECTATION

- **L'assouplissement de la carte scolaire peut être demandée; la décision dépend d'une commission départementale**
- **ATTENTION LA DEMANDE D'ASSOUPLEMENT DOIT ÊTRE RETOURNEE AU COLLEGE AVEC LES DOCUMENTS DEMANDES **AVANT LE 6 MAI (pour transmission à la DSDEN par le collègue)****
 1. Elèves souffrant d'un handicap reconnu par la MDPH ;
 2. Elèves nécessitant une prise en charge médicale à proximité de l'établissement demandé ;
 3. Elève boursier ;
 4. Rapprochement de fratrie ;
 5. La proximité de l'établissement demandé par rapport au domicile
 6. Elève demandant un parcours scolaire particulier (exemple section sportive pour laquelle les familles sollicitent les dates et les modalités des épreuves sportives)
- **IL FAUT METTRE L'ETABLISSEMENT SOUHAITE EN VOËU N°1 ET L'ETABLISSEMENT DE SECTEUR EN VOËU N°2**

L'affectation dans la voie professionnelle

- ✓ Elle n'est pas sectorisée ; elle se fait à l'échelle académique
- ✓ Les familles peuvent formuler 10 vœux sur l'académie sur des établissements et/ou des filières différentes.
- ✓ Les vœux doivent être inscrits même lorsqu'ils concernent des établissements privés et même si ces établissements ont donné un accord de principe à l'inscription ; si l'établissement n'apparaît pas à la saisie, il faut entrer en contact avec le secrétariat.
- ✓ L'affectation se fait automatiquement au regard des résultats et du rapport entre le nombre de demandes et le nombre de places (taux de pression)



- Plus le taux de pression est élevé, plus il est difficile d'obtenir de place ; il faut donc impérativement se renseigner sur cette donnée auprès du psy-en, du professeur principal, de la direction de l'établissement

Les commissions départementales

- **Les documents doivent être retournés au mois de mai à l'Inspection académique : les besoins doivent donc être recensés dès maintenant et nous être remis au plus tard le 6 mai**

- 1. Commission de majoration de barème pour la première année de CAP
 - ✓ Public concerné : élèves dont les résultats sont trop faibles pour envisager une affectation en 2 Pro
 - ✓ Désignation : sélection faite par l'établissement

- 2. Commission pour situation de handicap ou problèmes médicaux
 - ✓ Public concerné : élève souffrant d'un handicap reconnu par la MDPH ou d'une maladie grave et/ou invalidante
 - ✓ Orientation concernée : toutes
 - ✓ Désignation : élèves connus ; familles sollicitées par la direction

- 3. Assouplissement de la carte scolaire
 - ✓ Elève ne souhaitant pas une affectation dans l'établissement de secteur
 - ✓ Orientation concernée : 2^{nde} GT
 - ✓ Désignation : les familles doivent se manifester

Cas Particulier 1 : Je demande une 2nde GT dans un autre lycée que celui du secteur (Dérogation)

- Je mets en 1^{er} vœu le lycée souhaité (attention : la demande de dérogation ne peut être formulée que pour certains motifs)
- Je renseigne également **le formulaire de demande d'assouplissement de carte scolaire et je joins le justificatif.**
- Le formulaire est transmis par l'ENT ou en contactant le secrétariat de direction.
- **Ne doit pas être un vœu unique** : il faut ajouter un 2eme vœu en 2nde GT dans le lycée de secteur.
- Cas particulier -Vœu en Section Internationale- : Dérogation inutile, mettre en vœu 1 le lycée de section internationale et en vœu 2 le lycée de secteur.

Attention : le formulaire de demande d'assouplissement de carte scolaire et le justificatif doivent être déposés au secrétariat de direction au plus tard le 6 mai 2024 (Délai impératif !)

Cas Particulier 2 : Je demande une 2nde professionnelle

**Principe : Les élèves sont affectés en fonction de leurs résultats sur l'année scolaire
Bonus éventuel (élève avec dossier MDPH, etc.)**

- ❑ Il est important de formuler plusieurs vœux :
 - la même formation dans plusieurs établissements
 - plusieurs formations proposées dans le même établissement
- ❑ Les vœux *hors académie* doivent être communiqués dans les plus brefs délais au secrétariat de direction car ils sont saisis généralement sur le serveur de l'académie demandée (Affelmap)
- ❑ Les vœux de CAP sous statut scolaire sont destinés prioritairement aux élèves de SEGPA et ULIS. Il faut donc élargir avec des vœux en 2nde PRO.
- ❑ Délai dépassé pour certaines formations -sur dossier- (métiers de la sécurité, Aéronautique par exemple). Mails reçus sur Pronote.
- ❑ Il est possible de formuler des vœux mixtes (voie pro et voie GT si les résultats de l'élève le permettent). Les vœux seront formulés par ordre de préférence.

Cas Particulier 3 : Je demande un lycée privé

- Démarche de la famille : **contact obligatoire de l'établissement sollicité.**
- Les vœux en 2^{NDE} GT en lycée privé entrent dans la procédure Affelnet. Même si le lycée vous a dit/écrit qu'il vous acceptait pour l'année prochaine, il est nécessaire de saisir le vœu informatique correspondant.
- Les vœux Pro en lycée privé entrent également dans la procédure Affelnet. Il faut donc les saisir aussi !
- **Attention : Pour les 2^{nde} GT, Il est nécessaire de formuler en 2eme vœu votre lycée de secteur... Au cas où!**

L'affectation hors académie

- ✓ Elle se fait également à partir de TSA. Pour les familles qui ne peuvent pas de connecter, l'établissement se chargera des saisies
- ✓ Les calendriers sont différents en fonction des académies ;
- ✓ Elle n'empêche pas de formuler des vœux sur l'académie de Créteil
- ✓ Elle se fait en général lorsqu'un changement de domiciliation est prévu ou pour des projets très spécifiques

Dans tous les cas il est nécessaire pour cela de se rapprocher de la direction du collège

Les dates de saisies des vœux et les résultats

- ✓ Première ouverture pour la saisie des vœux : le 6 mai
- ✓ Date limite de saisie des vœux soumis aux commissions départementales : 14 mai
- ✓ Conseils de classe du troisième trimestre de 3^{ème} : mardi 28 mai/ Jeudi 30 mai
- ✓ Lundi 27 mai : fermeture du téléservice Affectation
- ✓ Début juin : entretien avec la direction dans le cadre des désaccords
- ✓ 14 juin : Fermeture des saisies établissement sur Affelnet
- ✓ 12 juin : commission d'appel + doublement exceptionnel 3^{ème}
- ✓ 17 juin : réouverture d'Affelnet pour la saisie des vœux après les entretiens et la commission d'appel
- ✓ 20 juin : Fermeture définitive Affelnet
- ✓ 27 juin : distribution des notifications d'affectation aux élèves

Pour les élèves non affectés

- ✓ 2 GT : commissions d'ajustement 8 juillet
- ✓ Voie pro : réouverture d'Affelnet jeudi 8 juillet
- ✓ Résultats commission 2^{ème} tour : 10 juillet
- ✓ Voie GT et PRO : commission d'ajustement fin août
- ✓ Les élèves non affectés en voie professionnelle sont maintenus en classe de 3^{ème} à l'issue du dernier tour.

Des ressources pour vous aider

- Le site de l'ONISEP : <https://www.onisep.fr/>
- Le C IO de LOGNES (sur rendez-vous) : [Square. Philippe Lebon, 77185 Lognes
01 64 68 24 81/ cio.lognes@ac-creteil.fr](mailto:Square.Philippe.Lebon,77185Lognes0164682481@ac-creteil.fr)
- Le Psy-En de l'établissement : M. DIAKITE : issa.diakite@ac-creteil.fr

N'HESITEZ PAS A PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LES MEMBRES DE L'EQUIPE DU COLLEGE

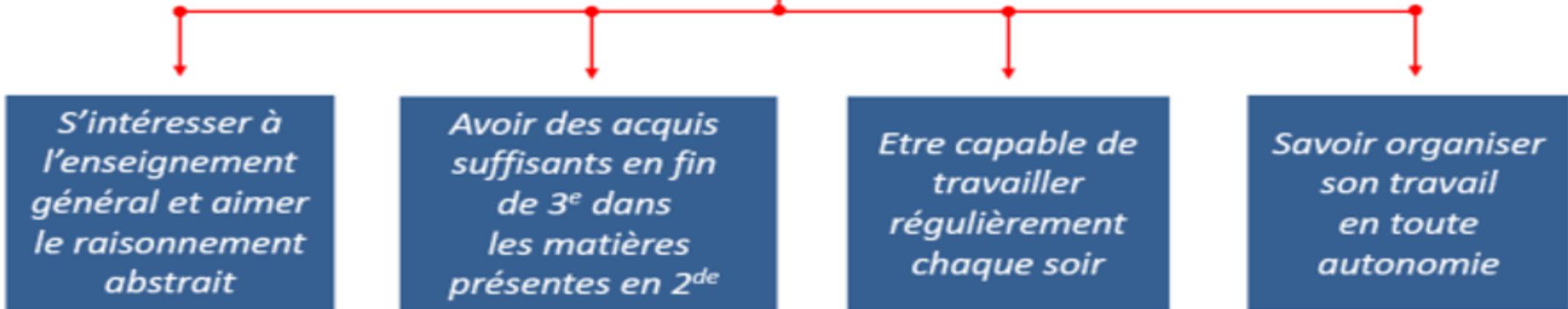
III. rappel des principes 2^{nde} GT/ voie professionnelle

A. La voie Générale et Technologique:

Exigences de la classe de seconde

l'enseignement français
à l'étranger

Pour réussir en 2^{de} GT, il faut :



Si les enseignements en classe de 2^{de} sont dans la continuité de ceux dispensés en classe de 3^e (Français, Maths, H-G, etc.), les programmes ont en effet un **niveau d'exigence plus élevé**, le **rythme de travail est plus soutenu** et les **méthodes de travail sont différentes**.

SOCLE DE CULTURE COMMUNE	1^{re}	Tale
Français	4h	--
Philosophie	--	4h
Histoire géographie	3h	3h
Enseignement moral & civique	0h30	0h30
LV1 et LV2	4h30	4h
EPS	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	3 en 1^{re}	2 en Tale
Arts	4h	6h
Biologie écologie (lycées agricoles)	4h	6h
Histoire géographie, géopolitique et sc. politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues littératures et cultures étrangères	4h	6h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4h	
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sc. informatiques	4h	6h
Sciences de la vie et de la terre	4h	6h
Sc. de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Physique chimie	4h	6h

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS* *1 en 1 ^{re} et éventuellement un 2 ^e en terminale	1^{re}	Terminale
Arts	3h	3h
Langues et cultures de l'Antiquité	3h	3h
EPS	3h	3h
LV3	3h	3h

ORIENTATION	1h30	1h30
--------------------	-------------	-------------

Lycée Jean Moulin TORCY	Lycée Emilie Brontë LOGNES	Lycée René Descartes CHAMPS	Lycée G de Nerval NOISIEL
<ul style="list-style-type: none"> * Mathématiques * Physique-Chimie * Sciences de la Vie et de la Terre * Sciences économiques et sociales * Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques * Humanités, littérature et philosophie * Langues, littératures et cultures étrangères 	<ul style="list-style-type: none"> * Mathématiques * Physique-Chimie * Sciences de la Vie et de la Terre * Sciences économiques et sociales * Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques * Humanités, littérature et philosophie * Langues, littératures et cultures étrangères 	<ul style="list-style-type: none"> * Mathématiques * Physique-Chimie * Sciences de la Vie et de la Terre * Sciences économiques et sociales * Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques * Humanités, littérature et philosophie * Langues, littératures et cultures étrangères , littératures , Langues et cultures de l'Antiquité Numérique et sciences informatiques 	<ul style="list-style-type: none"> * Mathématiques * Physique-Chimie * Sciences de la Vie et de la Terre * Sciences économiques et sociales * Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques * Humanités, littérature et philosophie * Langues, littératures et cultures étrangères * Arts : Histoire des Arts
Lycée Martin Luther King BUSSY SAINT GEORGES	Lycée Van Dongen LAGNY SUR MARNE	Lycée Emilie du Châtelet SERRIS	Lycée René Cassin NOISIEL
<ul style="list-style-type: none"> * Mathématiques * Physique-Chimie * Sciences de la Vie et de la Terre * Sciences économiques et sociales * Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques * Humanités, littérature et philosophie * Langues, littératures et cultures étrangères * Numérique et sciences informatiques * Sciences de l'ingénieur 	<ul style="list-style-type: none"> * Mathématiques * Physique-Chimie * Sciences de la Vie et de la Terre * Sciences économiques et sociales * Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques * Humanités, littérature et philosophie * Langues, littératures et cultures étrangères * Numérique et sciences informatiques * Sciences de l'ingénieur * Arts plastiques 	<ul style="list-style-type: none"> * Mathématiques * Physique-Chimie * Sciences de la Vie et de la Terre * Sciences économiques et sociales * Histoire-Géographie, géopolitique et sciences politiques * Humanités, littérature et philosophie * Langues, littératures et cultures étrangères 	<ul style="list-style-type: none"> * Mathématiques * Physique-Chimie * Numérique et sciences informatiques * Sciences de l'ingénieur

STI2D - Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Pour qui ? Les élèves qui aiment comprendre les systèmes techniques et concevoir de nouveaux produits. **Au programme.** Enseignements techno. transversaux et 4 spécialités : énergie et environnement ; systèmes d'information et numérique, architecture et construction, innovation techno. et écoconception. Maths et physique-chimie industrielles. Développement durable axe majeur. **Et après ?** Études sup. industrielles énergie, maintenance, électronique, informatique industrielle, mécanique...

STD2A - Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Pour qui ? Les élèves qu'intéressent les applications de l'art : graphisme, mode, design..., et la conception : réalisation espaces/objets. **Au programme.** Enseignements généraux (français, langues, histoire-géo, maths, physique-chimie...), design et arts appliqués (mouvements artistiques, démarche créative, représentations, matériaux). **Et après ?** Principalement préparation des BTS arts appliqués ou des DMA (diplôme des métiers d'art); nombreuses poursuites d'études.

STL - Sciences et technologies de laboratoire

Pour qui ? Les élève intéressés par les manipulations en laboratoire et l'étude des produits de la santé, de l'environnement, des bio-industries, de la chimie

Au programme. Maths, physique-chimie, biologie, biochimie et science du vivant prépondérantes. Nombreux TP en laboratoire. Spécialité : Biotechnologies ou Sciences physiques et chimiques. **Et après ?** Études en physique, chimie, biologie, ou domaines du paramédical.

STMG - Sciences et technologies du management et de la gestion

Pour qui ? Les élèves intéressés par le fonctionnement des organisations et leur gestion, les relations au travail. **Au programme.** Sc. de gestion, éco-droit et management des organisations prédominants, articulés avec une spécialité (gestion et finance ; systèmes d'information de gestion ; ressources humaines et communication ; marketing). **Et après ?** Études supérieures en commerce, gestion, communication des entreprises, assistance de direction, communication, tourisme.

STHR - Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Pour qui ? Après une 2^{de} **spécifique**, mais possible après une 2^{de} générale et techno. **Au programme.** Éco. et gestion hôtelière, sc. et techno des services, sc. et techno culinaires, enseignement scientifique alimentation-environnement, enseignement techno en langue vivante, maths, langues vivantes, sciences, français, histoire-géo... **Et après ?** écoles d'hôtellerie restauration, tourisme, commerce et services, de la comptabilité et de la gestion des organisations, ou université, par exemple en licence de sc. et techno de l'hôtellerie-restauration...

ST2S - Sciences et technologies de la santé et du social

Pour qui ? Les élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social ou paramédical. **Au programme.** La biologie et la physiopathologie humaines (grandes fonctions, maladies, prévention et traitement), sciences et techniques sanitaires et sociales (connaissance d'une population, étude des faits sociaux et des problèmes de santé...). Et aussi : français, histoire-géo, sc. physiques et chimiques, langues... **Et après ?** BTS et DUT ou école du paramédical et social.

STAV - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (au lycée agricole)

Pour qui ? Les élèves attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. **Au programme.** Culture scientifique, technologique et agricole : biologie-écologie, physique-chimie, maths, sciences éco, sociales et de gestion, sciences et techniques agronomiques. **8 semaines de stages.** Chaque lycée est libre de proposer des espaces d'initiative locale : transformation des produits alimentaires, valorisation des espaces. **Et après ?** poursuite d'études en agriculture, agroalimentaire, environnement...

TMD - Techniques de la musique et de la danse

Pour qui ? Après une **2^{de} spécifique** et avec pratique intensive de la danse ou d'un instrument ; être inscrit-e au conservatoire. **Au programme** en 3 ans : « instrument » ou « danse » + enseignements généraux (français, langue étrangère, philo, histoire de l'art et des civilisations, maths et physique) et enseignements techno (le son, les amplificateurs, dynamique de la danse...). Cours de musique ou de danse au lycée et au conservatoire. **Et après ?** Études supérieures surtout au conservatoire (sur concours), plus rarement à l'université (musicologie, arts, scène).

Enseignements communs à toutes les séries

- ↳ Français (en 1^{re} seulement) : 3h
- ↳ Philosophie (en t^{ale}) : 2h
- ↳ Histoire géographie : 1 h 30
- ↳ Langue vivante A et langue vivante B : 4h (dont 1h de techno LV)
- ↳ Éducation physique et sportive : 2h
- ↳ Mathématiques : 3h
- ↳ Enseignement moral et civique : 18h/an
- ↳ Un accompagnement de l'orientation

Enseignements de spécialité liés à la filière

Enseignements optionnels (2 au +)

- Arts (au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)
- Éducation physique et sportive

Etablissements	Bac Technologiques
<p>Lycée MARTIN LUTHER KING 1 allée du château 77400 BUSSY-SAINT-GEORGES 01.60.07.50.40</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ S.T.M.G ➤ S.T.I.2.D
<p>Lycée EMILIE DU CHÂTELET 35 cours du Danube 77700 SERRIS 01.64.63.06.36</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ S.T.H.R
<p>Lycée VAN DONGEN</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ S.T.M.G ➤ S.T.2.S
<p>Lycée EMILIE BRONTË</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ S.T.M.G ➤ S.T.L

Etablissements

Bac Technologiques

Lycée JEAN MOULIN
1 allée du château
77400 TORCY

- S.T.M.G
- S.T.2.S

Lycée GUE A TRESMES

- S.T.D.2.A

Lycée SIMONE VEIL
35 cours du Danube
77700 NOISIEL
01.64.63.06.36

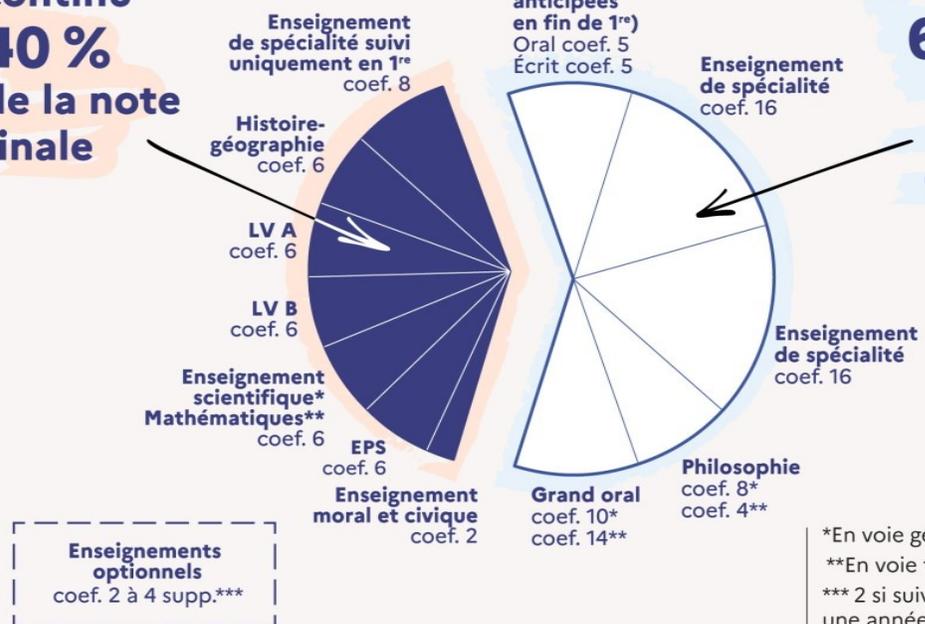
- S.T.M.G
- S.T.I.2.D

Répartition de la note finale



Contrôle continu
40 %
de la note finale

Contrôle terminal
60 %
de la note finale



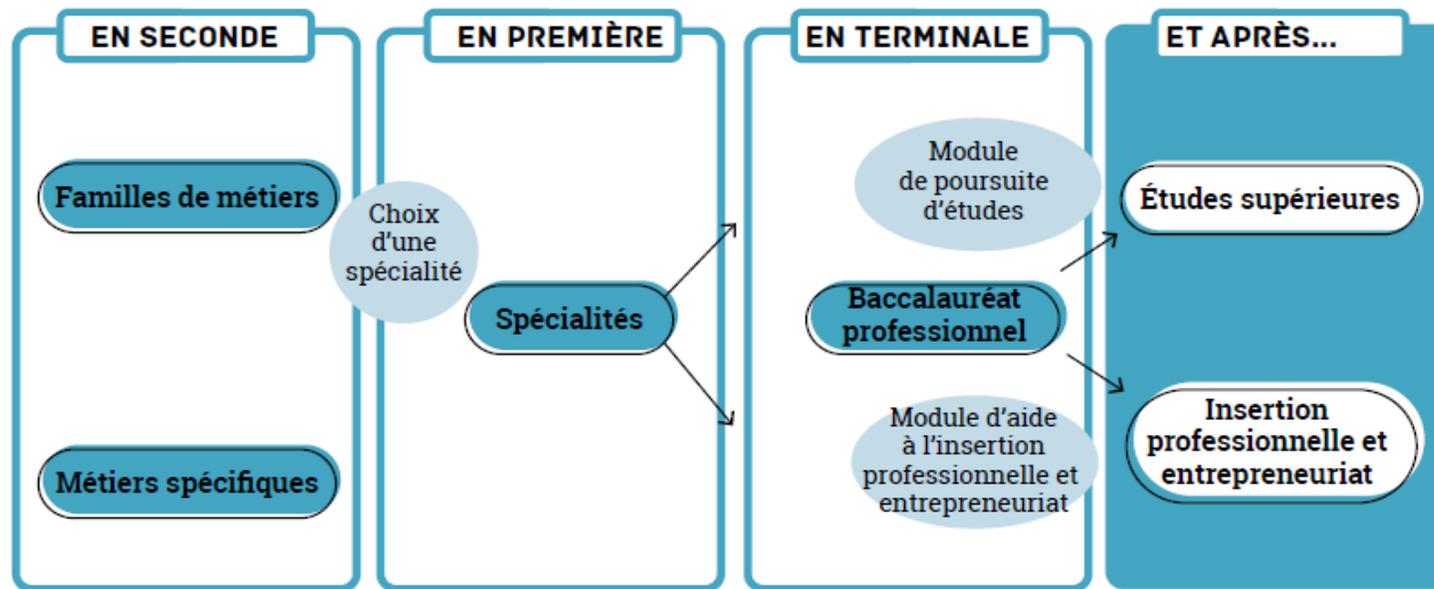
Enseignements optionnels
coef. 2 à 4 sup.,***

*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale



B. La voie professionnelle:

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : FACILITER L'ACCÈS AU MONDE PROFESSIONNEL ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



→ **LE BAC PROFESSIONNEL LES FAMILLES DE MÉTIERS**

Métiers de la beauté et du bien-être

- Esthétique-cosmétique-parfumerie
- Coiffure

Métiers de l'hôtellerie-restauration

- Cuisine
- Commercialisation et services en restauration

Métiers de l'hôtellerie-restauration

- Cuisine
- Commercialisation et services en restauration

Métiers des industries graphiques et de la communication

- Façonnage de produits imprimés, routage réalisation de produits imprimés et plurimédias (options A et B)

Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics

- Travaux publics
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre

- Interventions sur le patrimoine bâti (3 options)
- Menuiserie aluminium-verre
- Aménagement et finitions du bâtiment
- Ouvrages du bâtiment : métallerie

Métiers de la relation client

- Métiers du commerce et de la vente
- Métiers de l'accueil
- Métiers de l'alimentation
- Boucher-charcutier-traiteur
- Boulanger-pâtissier
- Poissonnier-écailler-traiteur

Métiers de l'aéronautique

- Aéronautique (options A, B et C)
- Aviation générale

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- Technicien d'études du bâtiment (options A et B)
- Technicien géomètre-topographe

LE BAC PROFESSIONNEL LES FAMILLES DE MÉTIERS

Métiers de la réalisation de produits mécaniques

- Étude et définition de produits industriels
- Fonderie
- Productique mécanique
- Microtechniques
- Technicien d'usinage
- Technicien outilleur
- Technicien modeleur
- Technicien en chaudronnerie industrielle
- Construction des carrosseries

Métiers de la maintenance

- Maintenance des équipements industriels
- Maintenance des véhicules (options A, B et C)
- Maintenance des matériels (options A, B et C)
- Réparation des carrosseries

Métiers du bois

- Technicien constructeur bois
- Technicien menuisier agenceur

- Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Étude et réalisation d'agencement

Métiers du numérique et de la transition énergétique

- Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien gaz
- Technicien du froid et du conditionnement d'air
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Systèmes numériques (options A, B et C)

Métiers du pilotage d'installations automatisées

- Pilote de ligne de production
- Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
- Technicien de scierie

GRILLE HORAIRE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 84 semaines d'enseignement, 22 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Enseignement professionnel

Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)

Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)

Réalisation d'un chef d'œuvre

Prévention-santé-environnement

Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)

Seconde	Première	Terminale	Total sur 3 ans
330	266	260	856
30	28	13	71
30	14	13	57
-	56	52	108
30	28	26	84
30	28	26	84
450 h	420 h	390 h	1 260 h

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	267
--	-----	----	----	-----

Mathématiques	45	56	39	140
---------------	----	----	----	-----

Langue vivante A	60	56	52	168
------------------	----	----	----	-----

Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon les spécialités)	45	42	39	126
---	----	----	----	-----

Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	84
--------------------------------------	----	----	----	----

Éducation physique et sportive	75	70	65	210
--------------------------------	----	----	----	-----

360 h	336 h	299 h	995 h
--------------	--------------	--------------	--------------

Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90 h	84 h	91 h	265 h
---	------	------	------	-------

TOTAL DES HEURES	900 h	840 h	780 h	2 520 h
-------------------------	--------------	--------------	--------------	----------------

Etablissements

Bac Pro

Lycée AUGUSTE PERDONNET
1 allée du château
77400 THORIGNY SUR MARNE
01.60.07.50.40

- Maintenance des équipements industriels
- Métiers de l'accueil
- Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
- Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial
- Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- Technicien en chaudronnerie industrielle
- Technicien menuisier-agenceur

Lycée EMILIE DU CHÂTELET
35 cours du Danube
77700 SERRIS
01.64.63.06.36

- Commercialisation et services en restauration
- Cuisine

Etablissements	Bac Pro
<p>Section d'enseignement professionnel du lycée de Noisiel 89 cours des roches 77315 NOISIEL Tél. 01 60 37 53 00</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial ➤ Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale ➤ Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (apprentissage : possible en 3e année) ➤ Microtechniques ➤ Systèmes numériques option C Réseaux informatiques et systèmes communicants ➤ Technicien du froid et du conditionnement d'air
<p>Section d'enseignement professionnel du lycée René Descartes 4 boulevard Copernic 77420 CHAMPS SUR MARNE Tél. 01 64 68 25 07</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Gestion - Administration

Etablissements	Bac Pro
<p>Section d'enseignement professionnel du lycée polyvalent Clément Ader 76 rue Georges Clemenceau 77220 TOURNAN EN BRIE Tél. 01 64 07 20 18</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Gestion-administration ➤ Logistique ➤ Maintenance des équipements industriels ➤ Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés ➤ Systèmes numériques option C Réseaux informatiques et systèmes communicants
<p>Lycée Jean Moulin 6-8 avenue Jean Moulin 77200 TORCY Tél. 01 60 37 38 70</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnement, soins et services à la personne option B : en structure

DNB 2024

QUELQUES PRECISIONS

CALENDRIER et épreuves finales

- **Lundi 1^{er} juillet :** FRANÇAIS (/100)
9h00-10h30 (compréhension-dictée) / 10h45-12h15 (rédaction)

14h30-16h30 : MATHÉMATIQUES (/100)
- **Mardi 2 juillet :** 9h00-11h00 : HISTOIRE GEOGRAPHIE/EMC (/50)

13h30-14h30 : SCIENCES (/50) Pour rappel, les deux matières sélectionnées seront connues à la fin du mois de mai
- Horaires hors 1/3 temps
- **Mercredi 15 juin :** ORAL (/100)

OBTEINTION DU DNB CONTRÔLE CONTINU :

Les compétences transversales

contrôle continu

Domaine de compétence	niveau de maîtrise			
	Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très bonne
Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'orale et à l'écrit	10	25	40	50
Comprendre et s'exprimer en utilisant une langue étrangère	10	25	40	50
Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques	10	25	40	50
Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps	10	25	40	50
Les méthodes et les outils pour apprendre	10	25	40	50
la formation de la personne et du citoyen	10	25	40	50
Les systèmes naturels et les systèmes techniques	10	25	40	50
Les représentations du monde et de l'activité humaine	10	25	40	50
Total				400
Total général				800

EXPLICATION DES NOTES EN CONTRÔLE CONTINU

- Le bilan des compétences se traduit par des notes chiffrées au final qui qualifie un « niveau ».
- 8 compétences pour un total de 400 points possibles (8x50 = 400)
- Niveau insuffisant : 10 points
- Niveau fragile : 25 points
- Niveau satisfaisant : 40 points
- Niveau très satisfaisant : 50 points
- BONUS : pour ceux qui ont suivi du latin. Directement vu avec l'enseignante de latin (>15 = 20; entre 13 et 14,9=10; entre 10 et 12,9 selon les appréciations du professeurs 0 ou 10)

CONVERSION DES COMPETENCES EN NOTE CHIFFREE

Ecart de moyenne sur une classe de 3ème

Classe	D1.1	D1.2	D1.3	D1.4	D2	D3	D4	D5	Somme	Moy/20	Moy T1	Moy T2	Moy ann.	Ecart
3 6	40	50	40	50	50	50	50	50	380	19	15,23	15,21	15,22	3,78
3 6	50	50	40	50	40	40	40	40	350	17,5	13,42	14,2	13,81	3,69
3 6	25	40	25	40	40	40	40	40	290	14,5	11,09	11,41	11,25	3,25
3 6	50	40	40	50	40	40	50	40	350	17,5	13,98	13,28	13,63	3,87
3 6	40	40	40	40	50	40	40	40	330	16,5	12,95	12,71	12,83	3,67
3 6	50	50	40	50	50	50	40	50	380	19	16,14	14,63	15,385	3,615
3 6	50	50	40	50	50	50	40	50	380	19	16,15	15,07	15,61	3,39
3 6	40	40	40	50	50	50	50	50	370	18,5	15,5	14,95	15,225	3,275
3 6	50	40	40	40	40	50	40	50	350	17,5	14,03	14,54	14,285	3,215
3 6	40	25	40	40	40	40	40	40	305	15,25	11,73	12,36	12,045	3,205
3 6	50	40	40	40	50	40	40	40	340	17	13,96	14,3	14,13	2,87
3 6	50	50	50	50	50	50	50	50	400	20	17,32	17,2	17,26	2,74
3 6	50	40	40	40	40	40	40	40	330	16,5	13,89	13,65	13,77	2,73
3 6	40	40	25	40	25	40	40	40	290	14,5	11,89	11,82	11,855	2,645
3 6	25	25	25	25	50	40	40	40	270	13,5	12,36	9,56	10,96	2,54
3 6	40	50	40	50	50	40	40	40	350	17,5	14,75	15,18	14,965	2,535
3 6	40	40	25	50	40	40	40	40	315	15,75	13,57	13,08	13,325	2,425
3 6	25	40	25	40	40	40	40	40	290	14,5	12,13	12,08	12,105	2,395
3 6	25	40	40	40	50	40	40	40	315	15,75	13,53	13,22	13,375	2,375
3 6	40	40	40	40	40	40	40	40	320	16	14,03	13,64	13,835	2,165
3 6	25	40	40	40	40	40	40	40	305	15,25	13,24	13,4	13,32	1,93
3 6	40	25	40	40	40	40	25	40	290	14,5	13,15	12,42	12,785	1,715
3 6	40	40	50	25	25	40	40	40	300	15	14,46	13	13,73	1,27
3 6	40	40	25	40	25	40	25	40	275	13,75	12,74	12,29	12,515	1,235
3 6	25	10	25	40	40	25	40	25	230	11,5	10,61	11,13	10,87	0,63
3 6	25	25	25	25	25	25	40	25	215	10,75	10,84	10,53	10,685	0,065
3 6	10	10	25	25	10	10	10	25	125	6,25	5,27	8,54	6,905	-0,655

Harmonisation entre les moyennes obtenues sur l'année et le calcul par compétences

- Comme l'évaluation par compétence est peu utilisée dans la plupart des établissements une fois que ces évaluations sont renseignées par les professeurs elles sont converties à une moyenne /20 (total/ 400 : 20) et comparées aux moyennes des élèves.
- Si l'évaluation par compétences se trouvait inférieure à la moyenne obtenue de l'élève la moyenne serait réévaluée mais cela ne se produit quasiment jamais car cette évaluation est toujours au bénéfice de l'élève.

BILANS DE FIN DE CYCLE

- Les « bilans de fin de cycle » seront remis aux élèves aux alentours du **27 juin**.
- A retourner signé par les parents le **1^{er} jour des épreuves donc le lundi 1^{er} juillet** (temps nécessaire pour les photocopier et les envoyer au centre de corrections du DNB. Ils peuvent être nécessaires pour les délibérations du DNB).
- Les bilans seront remis aux élèves pour leur famille le dernier jour des épreuves le **2 juillet** (les bilans de fin de cycle signés, l'assr2, le certificat PIX et les Exeat sous réserve d'avoir rendu les manuels et d'avoir payé la DP).

ORAL DU DNB

- Le mercredi 15 juin
- Durée de l'épreuve : 15 minutes (exposé + questions du jury)
- Notation sur 100

ORAL DU DNB

NOM :	PRENOM :	CLASSE :
ENCADRE A REMPLIR AVANT LE DEBUT DE L'EPREUVE		
Nom du projet choisi par le candidat		
Production / Support utilisé par le candidat		
Thème choisi par le candidat	<input type="checkbox"/> EPI <input type="checkbox"/> PARCOURS AVENIR <input type="checkbox"/> PARCOURS CITOYEN <input type="checkbox"/> PARCOURS SANTE <input type="checkbox"/> PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL	
Modalités de passage	<input type="checkbox"/> Individuelle <input type="checkbox"/> Groupe (nom/ classe du binôme :.....)	
Signature du candidat :		

Maîtrise de l'expression orale sur 50 points :

Adopter une posture adaptée à un examen oral (attitude, tenue)	/10
S'exprimer convenablement face à un auditoire (débit, articulation, intonation)	/10
S'exprimer dans un registre de langue correct tout en utilisant un vocabulaire varié et précis	/10
S'adresser au jury en se détachant de ses notes écrites	/10
Échanger de manière constructive avec le jury	/10
Bonification du jury pour une autre compétence non listée	/05 max.
SOUS TOTAL 1	/50

Maîtrise du sujet présenté sur 50 points

Être capable d'expliquer la démarche et les compétences mises en œuvre dans l'élaboration du projet et de la présentation orale	/20
Énoncer les difficultés rencontrées dans la réalisation du projet et être capable de porter un regard critique sur son projet	/10
Montrer la qualité des connaissances exposées	/10
Élaborer un support construit avec pertinence et l'utiliser à bon escient	/10
Bonification du jury pour une autre compétence non listée	/05 max.
SOUS TOTAL 2	/50
NOTE FINALE	/100

Commentaires éventuels du jury :

- 2 types de recherche :
- **le stage en entreprise**
- **un thème de réflexion encadré par des enseignants sur des thèmes spécifiques**

Exemple : en option EPS, en latin, parcours CVC, EPI, etc). Pour les élèves qui choisiraient une autre thématique, se référer aux enseignants qui encadrent ces projets et pour tout autre projet libre d'en référer au professeur principal de la classe.

DANS LES DEUX CAS

- Les élèves doivent présenter un **support** : une réalisation qu'ils ont effectuée à partir d'un travail de leur choix. Ce support peut être de différentes natures : **numérique, papier, création spécifique** (par exemple en arts plastiques, éducation musicale, etc). Il leur permet d'illustrer leurs propos pendant leur présentation.
- Ces supports sont à remettre aux P.P. aux alentours du 5 juin (date précisée ultérieurement) afin que les différents jurys en prennent connaissance.
- **Un** exemplaire à transmettre ET **un autre** exemplaire sur eux le jour de l'oral (s'il s'agit d'un support numérique les **élèves doivent en fournir une impression papier au P.P.** et en avoir une version papier « de secours » en plus de leur clé usb).
- **l'oral** : n'est pas un « simple » exposé. L'élève doit être en mesure de présenter sa démarche de travail, de justifier son thème de recherche, de rendre compte des difficultés éventuelles qu'il a rencontrées et les solutions qu'il a trouvées. Il doit être capable de mettre en avant les compétences développées.
- Exemple de démarche : comment la production a-t-elle été réalisée et quelles sont les difficultés que j'ai pu rencontrer ? qu'est-ce que j'ai appris en réalisant cette production ? Qu'est-ce qu'elle m'a apporté personnellement ?
- (cf grille d'évaluation validée en conseil pédagogique et disponible sur les actualités du collège - Oral du DNB).

Merci de votre attention

Des questions?